

Voie ouverte devant la solution politique



©
Yahia
Magha
/Libert
é

La référence à la Constitution a-t-elle encore un sens dans cette situation qui apparaît autant complexe qu'inextricable ?

Même les meilleurs scénaristes n'auraient sans doute pas pu imaginer un tel scénario : une Constitution maintes fois violée, dépassée, des dirigeants illégitimes désavoués dont les décisions sont désormais frappées d'illégalité, un peuple qui réclame un changement radical mais qui peine à produire sa propre élite et une opposition atomisée incapable d'infléchir le cours des événements. C'est, en somme, ce que nous offre le pays aujourd'hui. Devant cet imbroglio juridico-socio-politique et cette impasse contre laquelle l'opposition avait bien mis en garde, faut-il sans doute le rappeler, bien malin celui qui pourra deviner les contours de ce que sera l'issue de cette grave crise politique qui frappe le pays. Malgré les échecs répétés depuis l'annulation de l'élection présidentielle du 18 avril dernier, les tenants du pouvoir demeurent, contre vents et marées, attachés à la solution "constitutionnelle".

Un cap de nouveau réitéré, hier, par Ahmed Gaïd Salah lors de son discours au Cercle de l'armée, à Béni Messous. Non seulement il apporte son appui au très contesté Abdelkader Bensalah, probablement pour ne pas avoir à exposer davantage l'institution militaire, mais il exclut toute solution en dehors de celle qu'il considère comme la solution "constitutionnelle", à savoir l'organisation d'une élection présidentielle dans les plus brefs délais avec les mêmes institutions illégitimes, l'Exécutif et le Parlement. Pis encore, il accuse confusément de "traîtrise" tous ceux qui s'opposent à cette démarche. "Cette présidentielle que nous considérons réellement comme la clé pour accéder à l'édification d'un État fort avec des fondements sains et solides. Un État que le

commandement de l'Armée nationale populaire œuvre résolument à atteindre dans des conditions de sécurité et de stabilité, en dépit des embûches que sèment sur son chemin certains de ceux qui répugnent le bon déroulement de ce processus constitutionnel judiciaire, à l'instar des slogans mensongers, aux intentions et objectifs démasqués, comme réclamer un État civil et non militaire", a-t-il dit. S'il demeure entendu que le dialogue reste le meilleur chemin, et dont le principe fait globalement consensus, pour jeter les jalons à même d'esquisser un début de solution, il reste que son organisation apparaît problématique à plus d'un titre. Signe de la difficulté : les divergences apparues au sein de certains segments politiques autour du maintien de Bensalah dont la rue réclame le renvoi en même temps que Nouredine Bedoui. D'autres obstacles pourraient survenir, comme l'association de certains partis, comme le FLN et le RND, sur la structure appelée à chapeauter le dialogue, les mécanismes de transition à mettre en place, l'ordre de priorité des chantiers et la légitimité de ceux qui seraient appelés à représenter le pouvoir. Mais au-delà de ces aspects, il est à se demander si la référence à la Constitution aura encore un sens dans cette situation qui apparaît autant complexe qu'inextricable.

À moins d'un forcing pour maintenir la "feuille de route" adoptée, avec les interrogations qu'elle charrie pour sa mise en œuvre face à l'hostilité des manifestants qui ne veulent plus du "système", la solution politique apparaît inévitable, voire inéluctable : lever toutes les entraves pour laisser la société s'organiser dans un climat apaisé, autour des moyens et de la voie qu'elle va se donner pour sortir le pays de la crise. En attendant, des compétences seront adouées par la société pour gérer la période transitoire. Ne restera alors à l'institution militaire qu'à accompagner cette dynamique. Mais le voudra-t-elle ?

K. K.